

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 019-200078947-20260210-2026\_02\_10\_10-DE



Syndicat  
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SYNDICAT DE LA DIEGE**

L'an deux mille vingt-six, le dix février à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

**PRESENTS** : voir la liste des délégués présents en annexe

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jean-François LOGE

**Date de convocation : 21/01/2026**

<b>Membres en exercice : 134</b>	<b>Présents : 89</b>	<b>Votants : 89</b>	<b>Pour : 89</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

<b>Référence DIEGE :</b>	<b>2026-02-10-10</b>
<b>Objet :</b>	<b>Vote du budget primitif 2026 - Budget annexe ICVE</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Monsieur le Président présente à l'assemblée le budget primitif 2026 du budget annexe ICVE qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à 37 859,00 €,
- En section d'investissement à 8 508,80 €.

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité :**

1. ADOPTENT le budget primitif 2026 du budget annexe ICVE.

Fait et délibéré à USSEL,  
Le 10/02/2026  
Le Président du Syndicat,  
Pierre CHEVALIER

